

Communiqué de presse

Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord, lauréat national du Prix À part entière 2014 dans la catégorie Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics!

Drummondville, le 28 novembre 2014 – L'Office des personnes handicapées du Québec tient à féliciter le Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord, lauréat national du Prix À part entière 2014 dans la catégorie Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics. Ce prix lui sera remis aujourd'hui en présence de M^{me} Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique et responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Les représentants de l'organisation recevront le prix devant un parterre composé de nombreux dignitaires. La candidature a été sélectionnée par un jury national composé de M. Stéphane Laporte, porte-parole du Prix, de M^e Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de M^e Normand Jutras, curateur public du Québec, de M^e Marie-Douce Fugère, avocate, et d'Anne Hébert, directrice générale par intérim de l'Office. Notons que la remise du Prix À part entière se tiendra lors d'une cérémonie officielle au Salon rouge de l'hôtel du Parlement, afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées, qui se tient le 3 décembre.

Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord / DI-TSA

Un simple projet de participation bénévole de quelques adolescents et jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme à la Coupe du monde de paracyclisme, tenue en 2011 dans la région de la Côte-Nord, s'est avéré fort révélateur pour le personnel intervenant du Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord / DI-TSA. En effet, leur enthousiasme et leur capacité d'intégration à un groupe furent tels que l'idée de pousser plus loin l'expérience s'est imposée.

C'est ainsi qu'a germé l'idée de permettre à ces adolescents et jeunes adultes, qui n'ont souvent que très peu de possibilités d'occuper un emploi d'été comme le font les autres personnes de leur âge, d'acquérir des compétences et de l'expérience en vue d'une éventuelle transition de l'école vers le travail et la vie active. Autour de la Coopérative jeunesse de service de la MRC Manicouagan, s'est donc orchestrée une concertation des partenaires locaux, une fructueuse collaboration de laquelle est né un projet

novateur faisant de cette dernière la seule coopérative accueillant des adolescents ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Le Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord / DI-TSA peut se féliciter d'avoir convaincu tous les partenaires, car les retombées en ont été multiples. D'abord, pour les participants eux-mêmes, qui ont eu l'occasion de démontrer ce dont ils sont capables et d'ainsi faire tomber certains préjugés; ensuite, pour les jeunes collègues avec lesquels ils ont travaillé, les coopérants, les administrateurs, les individus et les entreprises qui les ont employés, en termes de sensibilisation, d'ouverture d'esprit et d'acceptation.

En ce sens, l'initiative du personnel intervenant du Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord / DI-TSA constitue un exemple de ce que la politique gouvernementale *À part entière* nous invite à faire en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Le Prix *À part entière* témoigne de la reconnaissance de vos pairs. Les membres des jurys ont été unanimement convaincus de l'impact de ce que vous avez accompli sur l'ensemble des personnes qui ont participé à cette belle aventure.

L'Office des personnes handicapées du Québec félicite le Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord / DI-TSA, et l'invite à poursuivre sur cette voie, avec la même détermination et une volonté sans cesse renouvelée de partager son expertise sur toutes les tribunes.

Le Prix *À part entière*

Ayant pour porte-parole Stéphane Laporte, auteur et réalisateur, le Prix *À part entière* est remis aux deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Cette année, le Prix comportait quatre catégories : *Individus, Organismes sans but lucratif, Municipalités et MRC, Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics*. Les lauréats des trois premières catégories se sont vu octroyer une bourse de 10 000 \$, pour un total de 30 000 \$ en prix.

La Journée internationale des personnes handicapées

C'est en 1992 que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a désigné le 3 décembre en tant que Journée internationale des personnes handicapées, alors que se terminait la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992). Depuis, chaque année, des célébrations et des événements sont tenus dans le monde entier afin de sensibiliser la population à la participation sociale des personnes handicapées et aux façons de rendre la société plus inclusive. Cette année, l'ONU a retenu le thème *La technologie, au service de la participation sociale des personnes handicapées!* (adaptation libre du thème anglais *Sustainable development: the promise of*

technology). L'Office s'inspire donc de ce thème pour faire valoir le rôle incontournable de la technologie dans l'aménagement de lieux de travail accessibles. Consultez sa page Web consacrée à la Journée internationale des personnes handicapées pour en savoir plus : www.ophq.gouv.qc.ca/jiph.

L'Office

L'Office a pour mission de veiller au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, et de s'assurer que les organisations poursuivent leurs efforts à l'égard de leur participation sociale. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées et de leur famille, tant sur une base individuelle que collective. Pour plus d'information, visitez le www.ophq.gouv.qc.ca.

Communication adaptée

Ce communiqué est disponible en médias adaptés. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à publication@ophq.gouv.qc.ca.

-30-

Source : Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications

Pour renseignements : Michael Watkins, relationniste médias
819 314-3549